

Le Nouvelliste

CORÉE DU NORD
Kim Jong-Un
 succède
 à son père
Kim Jong-Il
 PAGE 19



MARDI 20 DÉCEMBRE 2011 ■ www.lenovelliste.ch ■ N° 293 ■ CHF 2.50/€ 2.50 ■ J.A. - 1950 SION 1

Assurance maladie: 192 millions pour aider familles et jeunes

SOUTIEN CANTONAL Plus de 90 000 Valaisans toucheront en 2012 des subventions de l'Etat du Valais. C'est 8 millions de plus qu'en 2011.

SOLIDARITÉ L'objectif du canton est d'éviter que familles nombreuses et ménages à revenu modeste ne tombent dans la précarité.

EXEMPLE Une famille de 3 enfants avec un revenu de 75 000 francs déboursera 4400 francs au lieu de 11 000 francs. Belle économie! **PAGE 5**

Les musiques actuelles auront une salle où soufflera l'air du large



SION Des conteneurs maritimes empilés les uns sur les autres. Voilà à quoi ressemblera l'espace réservé dans la capitale aux musiques actuelles. LMA, comme on l'appelle, a franchi hier le pas du concours d'architecture. Et les éloges tombent déjà comme une pluie de notes, les premières attendues au début 2013. **PAGE 11**



SÉCURITÉ AU SIMPLON
 Le trafic des poids lourds sous haute surveillance **PAGE 9**

VITICULTURE
 Le païen de Visperterminen est un cadeau de Dieu **PAGE 6**

EMS DE TROISTORRENTS
 Une extension oui, mais pas mal d'inconnues aussi **PAGE 16**

LA MÉTÉO DU JOUR

en plaine



-3° 0°

à 1500m



-6° -3°



Concours
 A gagner 8 vignettes autoroutières 2012

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 PA, Lieu _____
 Téléphone _____

Remplissez le bulletin et déposez-le à la caisse de votre magasin Edelweiss Market

Kambly
 Ficelles aux olives
 Ficelles au fromage
 lardons et légumes

3.40
 100 g

Grand Miège
 Pinot noir

Exclusivité

12.90
 70 cl

Sélection Edelweiss
 Terrine au piment d'Espelette
 Production artisanale

7.90
 120 g

Sélection Edelweiss
 Saumon fumé en Suisse Romande

24.80
 500 g

Alpage de Gauthier - Nax
 Fromage à raclette
 Max. 2 demi-pièces par personne

9.95
 200 g

15.50
 le kilo

Bramois Platta-Sion Isérables Grône
 Montana Mollens Euseigne Arbaz

8 magasins alimentaires
 1 enseigne 100% valaisanne



SION Le projet de salle pour les musiques actuelles se concrétise avec la présentation du concours d'architecture.

Des containers maritimes et... mélodieux

DAVID VAQUIN

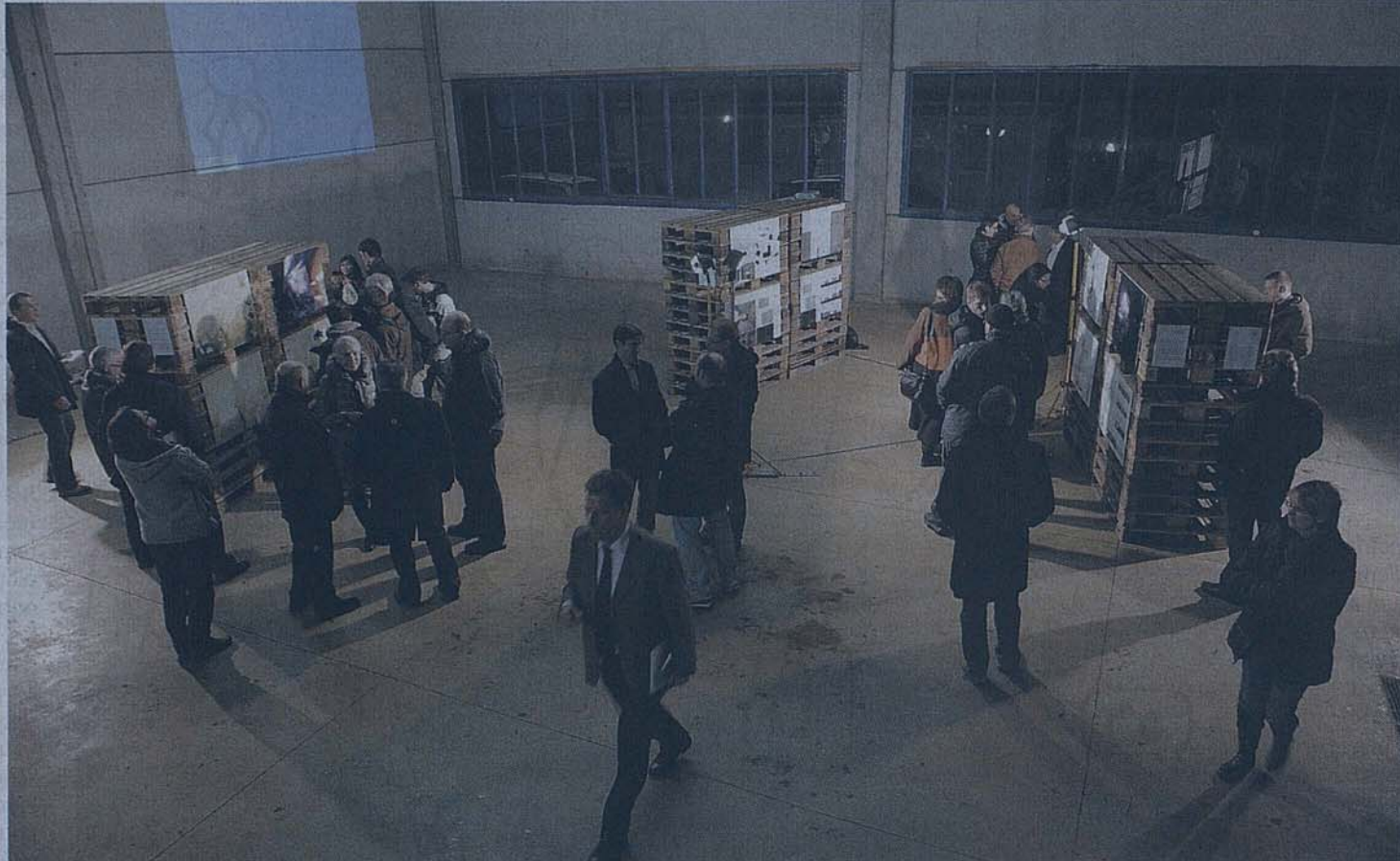
Ambitieux, original, audacieux, osé. Les adjectifs se bousculent lorsque l'on évoque le projet architectural retenu pour la nouvelle halle dédiée aux musiques actuelles à Sion (LMA). Ils se bousculent car les architectes victorieux, le duo Claude Fabrizio et Laurent Savioz, a eu une idée qui sort de l'ordinaire: la future halle sera en effet composée de containers maritimes empilés les uns sur les autres. «Il y a actuellement une tendance à détourner des éléments de l'ordinaire. Nous avons voulu explorer cette voie», explique Claude Fabrizio.

Outre l'originalité, la fonctionnalité a aussi pesé dans le choix comme l'explique Laurent Savioz: «Par rapport aux contraintes du projet, l'utilisation de containers était idéale. Le coût est peu élevé. L'espace est totalement modulable et flexible. On peut empiler, déplacer, aménager. Autre avantage, grâce à la résistance des matériaux, l'utilisation peut être intensive et les risques de vandalisme sont atténués. Ce projet s'insère totalement dans le cadre industriel. Sans oublier qu'au niveau du timing, tout peut être rapidement mis en place».

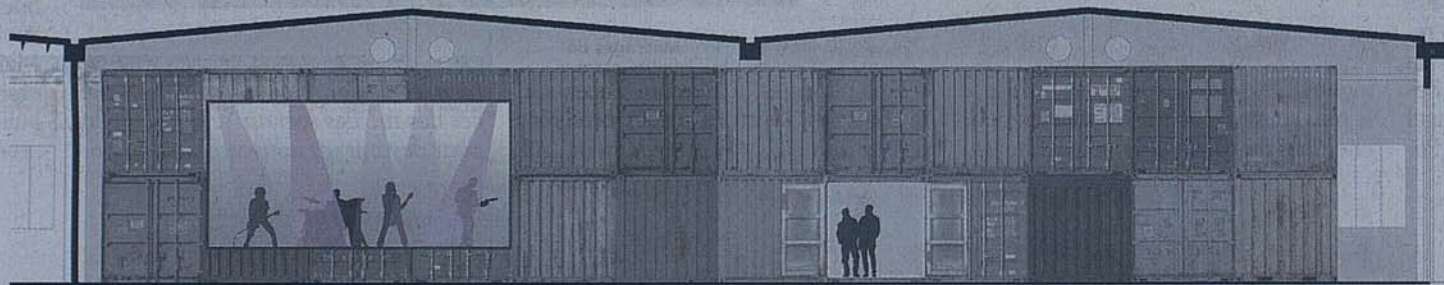
Des locaux et une scène

Concrètement, l'espace sera divisé en deux entités distinctes. Une première partie composée de deux étages de containers servira à créer des locaux de répétition. Un espace a été aménagé dans cet ensemble afin d'accueillir une scène. Scène qui fera face à la deuxième partie composée d'une salle de concert, d'un bar, des vestiaires, de la billetterie et d'un coin administratif.

Quatre containers seront placés sous forme de «totem» près



Cinq bureaux d'architecture ont concouru. Savioz et Fabrizio s'imposent, devant Bonnard et Woeffray de Monthey. Berclaz & Torrent occupent la troisième place, tandis que DV architectes et Walliser Architekten terminent respectivement aux 4e et 5e places. BITTEL



Les lauréats ont baptisé leur projet «20 pouces» en référence à la longueur d'un container maritime à savoir un peu plus de six mètres.

DR

de la salle et d'autres perceront la façade pour servir d'entrée. Mais ces containers, où vont-ils être dénichés? «Il faudra regarder avec un transporteur maritime. L'idée c'est de trouver des éléments usagés, qui ont un vécu, une patine», relève Laurent Savioz

avant de rassurer les mélomanes qui occuperont prochainement les lieux: «Si l'aspect extérieur est un peu brut, l'intérieur sera plus soigné. L'acoustique a également été réfléchi sans oublier le chauffage ainsi que les contraintes sismiques.»

Sourire général

A l'heure de sa présentation, le projet primé a remporté l'adhésion générale. «C'est extraordinaire, cela m'a séduit du premier coup. C'est moderne, modulable. Bref, une idée géniale. De plus, avec la proximité des théâtres In-

terface et Alizé, Chandoline va devenir un site culturel de grande qualité», s'est enthousiasmée Béatrice Deslarzes, présidente de la Fondation Bea pour jeunes artistes qui participe activement à la démarche notamment à son financement. «Ce projet a suivi

un chemin très atypique. Tous les bureaux qui ont participé ont fait preuve d'une grande créativité. Quand je pense qu'il n'y avait rien encore quinze mois en arrière, je me dis que les choses ont évolué très vite et c'est vraiment une satisfaction», a relevé Marcel Maurer, le président de la ville de Sion.

Premières notes en 2013

Au niveau du calendrier, maintenant que le vainqueur a été désigné, les choses devraient avancer vite, selon Renato Salvi, l'architecte de la capitale: «Je pense que les travaux vont débiter vers la fin du printemps 2012, le temps de préparer les plans et les mises à l'enquête. Le lieu devrait pouvoir accueillir les premiers groupes début 2013.» Au niveau de la gestion, deux associations se sont montrées intéressées. «Nous avons reçu deux offres. Le Conseil municipal va commencer les auditions dès 2012 et une décision sera prise à la fin janvier», relève Freddy Philipozz, conseiller en charge de la jeunesse.

Mélomanes aux anges

Un conseiller qui a pu entendre vibrer les premières notes résonner dans la halle puisque le groupe séduisant Water Lily a ponctué la présentation par un concert. Lionel Glassier, chanteur, était vraiment heureux de l'arrivée imminente de cette salle de concert: «C'est vrai que l'on n'avait pas l'habitude de jouer à Sion tout simplement parce qu'il n'y avait pas d'endroit où faire des représentations. Cette halle va combler un gros manque. Cela montre qu'il y a une ouverture d'esprit et que nous allons dans la bonne direction.»

Les cinq projets sont à découvrir du 20 au 30 décembre à la salle des Pas Perdus, rue du Grand-Pont 4 à Sion.

MONT-NOBLE En phase avec les citoyens de la commune.

Investissements dynamiques

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les citoyens de la jeune commune de Mont-Noble sont en accord avec leur exécutif. En effet, lors de la récente assemblée primaire, les 14 points proposés par le conseil communal ont été acceptés à la quasi-unanimité des 135 citoyens qui s'étaient déplacés pour l'occasion. «Il règne à Mont-Noble un esprit positif», se réjouit Bernard Bruttin, son président.

A noter que le législatif a accepté à l'unanimité un crédit de 2,5 millions de francs en faveur de Télé Mont-Noble SA. Cette somme servira à remplacer deux téléskis par deux télésièges à quatre places à pinces fixes.

L'assemblée primaire a aussi admis un remaniement parcellaire urbain à Mase pour 800 000 francs, et un autre à Vernamiège pour 1 million de francs. Cette redéfinition de nouvelles parcelles sera effective

en 2013 pour Mase et l'an prochain déjà pour Vernamiège. Ainsi, la commune de Mont-Noble devient propriétaire de 50 000 m² de zone à bâtir supplémentaires.

Lors de l'assemblée primaire, il a été question du jumelage avec les 13 communes de «Cœur Val d'Oise». Les citoyens ont accepté le jumelage et la charte qui en règle les modalités. Le lendemain de cette réunion suisse, les citoyens français des 13 communes concernées en ont fait autant de leur côté. Cette collaboration se traduira dans un premier temps par un camp d'une semaine à Mont-Noble pour 40 jeunes «jumeaux», qui rendront la pareille à leurs amis valaisans en automne 2012, au plus tard en 2013. Les amis de Mont-Noble sont invités en juin prochain à la fête internationale de la Rose dans le Val d'Oise. Une fleur pour sceller ce mariage. La

LES CHIFFRES

5,78 mios: recettes de fonctionnement.
4,63 mios: charges sans amortissement
1,63 mio: marge d'autofinancement.
2,78 mios: investissements nets

ville invitée d'honneur de cette manifestation sera Genève. La Suisse sera donc bien représentée. Toutefois, les amoureux de la rose de Nax pourront la célébrer comme d'habitude en juin à Nax.

Relevons que depuis hier, la nouvelle maison communale de Mont-Noble se situe dans l'ancienne laiterie de Nax, à proximité du café «Le Central».

SONIA BELLEMARE

MÉMENTO

SION
Conseil général. Le législatif de la capitale se réunira le mardi 20 décembre à 19 h à la salle du Grand Conseil (bâtiment du Casino). A l'ordre du jour, le projet d'agglomération et celui de fusion avec la commune de Salins.

SION
Exposition à la Treille
 Cathy Berthouzoz exposera ses peintures à la galerie de la Treille jusqu'au 23 décembre. «Dualités» est le thème de cet accrochage. L'artiste sera présente du lundi au vendredi de 16 à 20 heures et le samedi et dimanche de 14 à 18 heures.

LES HAUDÈRES
Audition. Vendredi 23 décembre, à 19 h, aura lieu au local de la fanfare des Haudères l'audition de Noël des jeunes de l'Echo de la Dent-Blanche. Entrée libre. Vin chaud et visite du Père Noël.

CHAMPLAN

Station-service cambriolée



Les malfrats ont pénétré dans le magasin en fracturant une vitrine.

LE NOUVELLISTE

Dans la nuit de samedi dernier, un ou plusieurs individus ont pénétré par effraction dans la station-service Migrol de Champlan. «Ils ont fracturé une vitre puis visité les locaux», confirme Vincent Favre, le porte-parole de la police canton-

nale. Les malfrats ont dérobé le fond de caisse, des cartouches de cigarettes ainsi que des bouteilles d'alcool. Le butin exact n'est pas connu mais les forces de l'ordre précisent qu'il s'agit de plusieurs milliers de francs. DV.